

RPI de l'Hermitage

Enguinegatte – Enquin les Mines – Erny S^t Julien

Allée des Galibots

62145 ENQUIN LES MINES

☎ 03 21 39 24 57 ✉ ecole-enquin-les-mines@orange.fr 📧 <http://rpihermitage.weebly.com>

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 25/03/2013

Présents :

- M. Masson, Directeur
- Mmes Demol, Martel, Guilbert, Dassonval, Boulet, Dumoulin, M. Reynaert, enseignants
- Mmes Boddaert, Bonnière, Caron, Segond, Barbet, Vanpouille, Flahaut, parents d'élèves
- Mme Dupont, M. Lefalt, DDEN
- Elus : M. Saison (président RPI)
M. Verdin (Maire d'Enguinegatte)
M. Dupont (Maire d'Enquin les Mines)

Excusés :

- M. Szarzynski (Inspecteur de l'Education Nationale)
- M. Dupont (Maire d'Erny)
- Mme Leleuch (enseignante)

Rappel de l'ordre du jour :

1. Point sur les effectifs, transformation de la structure de l'école
2. Bilan intermédiaire de l'Aide Personnalisée
3. Rencontres parents-enseignants,
4. Sécurité,
5. Projet de rythmes scolaires pour la rentrée 2013,
6. Rappel de quelques points du règlement intérieur,
7. Sorties scolaires,
8. Calendrier des fêtes, intervention de l'Association des Parents d'Elèves,
9. Divers :

Séance ouverte à 18h20

1. POINT SUR LES EFFECTIFS :

Au 1/04/2013 :

CLASSES	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
EFFECTIFS	7	28	26	25	32	28	20	26	26

- ✓ Effectif total : 218 élèves.
- 2 élèves depuis la rentrée (6 départs, 4 arrivées).

→ Transformation de la structure de l'école.

Suite aux prévisions d'effectifs, ouverture d'une 9^{ème} classe à la rentrée 2013.

Le Conseil d'Ecole adresse ses remerciements auprès du Syndicat Intercommunal (mairies) pour le financement de l'équipement de la nouvelle classe.

Pour l'instant, 29 inscrits pour la rentrée 2013, mais des enfants auraient dû être inscrits mais ne l'ont pas été (problème de communication).

Pour l'instant (pour sept. 2013) : 222 élèves (230 élèves prévus) retour de 3 enfants de l'école privée de Théroouanne.

→ Dispositif plus de maîtres que de classes.

Suite au projet présenté par le RPI, la candidature de l'école a été retenue ce jour pour bénéficier de l'un des 36 postes du département. Il s'agit d'affecter un maître supplémentaire pour permettre de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves. L'école aura donc, à la rentrée 2013, 9 classes et 10 enseignants.

Le projet complet sera présenté au 3^e conseil d'école.

2. BILAN DE L'AIDE PERSONNALISEE :

→ 64 élèves (dont 16 élèves de maternelle) ont bénéficié de l'aide personnalisée en 2012-2013

CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
NBRE D'ELEVES	2	8	6	15	9	5	13	6

Question : pour le goûter, quand il faisait très froid, les enfants étaient-ils dehors ?

Réponse de M. Masson : *Ils y étaient quand il ne faisait pas trop froid sinon ils prenaient leur goûter en salle de motricité.*

3. Rencontres parents enseignants :

1^{ère} rencontre en décembre (GS→CM2) ou janvier (TPS PS MS), 95 % des parents rencontrés.

2^{ème} rencontre en avril/mai avec les parents des enfants (particulièrement pour ceux ayant des difficultés, mais tout parent peut demander un RDV s'il le souhaite).

4. Sécurité :

→ 2^{ème} exercice d'évacuation incendie : vendredi 22 mars (matin). Tout s'est bien passé (mis à part un registre d'appel oublié et une porte restée ouverte).

→ la nouvelle sirène installée côté maternelle très efficace. Remerciement au SIVU.

Question : Pour le PPMS quand les enfants sont dehors, que faut-il faire ?

→ pas de réponse pour l'instant, la question sera reposée.

5. Rythmes scolaires :

Le syndicat intercommunal a choisi de passer à 4 jours et demi

→ enseignement de 9h à 12h et 14h15 à 16h30.

→ activités périscolaires entre 13h30 et 14h15.

Question : L'accueil des enfants de 13h à 13h30 après la cantine sera-t-il payant ?

Réponse de M. Saison : *entre 13h et 13h30, ce ne sont que les enfants qui mangent à la cantine. Les activités de 13h30 à 14h15 sont gratuites.*

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC, organisées par les enseignants, remplace l'actuelle aide personnalisée) : 2 fois par semaine (sur 24 semaines) soit 48 séances. 2 fois 45 min, de 13h30 à 14h15 le lundi et le jeudi.

Le SIVU demande aux enseignants de prévenir une semaine avant les enfants qui seront choisis pour l'APC.

Réponse : *Les APC fonctionnent sur une période, il sera donc possible de prévenir à l'avance.*

Question : Comment les activités périscolaires vont-elles fonctionner ?

Réponse de M. Saison : *cela va fonctionner par période. 2 personnes seront toujours en charge d'un groupe d'enfants. Les activités seront thématiques avec des objectifs pour aboutir à une créativité. Tout ceci à condition de l'engagement financier promis par l'éducation nationale (aide promise pendant 5 ans).*

Question : Qu'en est-il du transport scolaire ?

Réponse de M. Saison : *Il n'y aura plus de bus le midi. C'est une décision du Conseil Général (du Département). C'est un coût trop important pour que le RPI puisse le supporter.*

Question : Ne serait-il pas possible d'alléger le coût de la cantine ?

Réponse de M. Saison : *oui, cela est prévu en fonction du quotient familial (cf document fourni par le SIVU). Les activités périscolaires seront gratuites.*

Question : Pourquoi à Enquin ne faisons-nous pas intervenir une cuisinière ?

Réponse de M. Saison : *C'est un coût trop important, et les normes sanitaires sont extrêmement compliquées et risquées.*

Question : Comment cela se passe-t-il pour la sieste des petits à 14h15 ?

Réponse de M. Masson : *la sieste se fera à partir de 13h30 pour les enfants présents dès 13h30, à 14h15, les enfants qui arrivent n'iront pas à la sieste.*

Question : Le goûter est-il interdit ?

Réponse de M. Masson : *le goûter reste interdit. Toutefois, comme c'est déjà le cas, l'enfant peut finir de manger s'il arrive en classe et qu'il n'a pas déjeuné.*

6. Règlement intérieur :

Rappel du point 5 (mesures éducatives) puisque certains parents semblent l'avoir oublié.

→ Il est autorisé de punir un enfant et de l'envoyer dans une autre classe sous surveillance si la situation l'impose (comportement...).

7. Sorties scolaires :

Elles pourront toutes se dérouler comme prévu en début d'année, car les subventions demandées ont été accordées (2275€ par le SIVU et 1350€ par la Communauté de Communes, qui sont tous les deux remerciés par le Conseil). Le budget des sorties est en annexe.

31 mai → Azincourt (CM1)

24 mai → CP/CE1 – CE1/CE2 : Cassel

2 mai → GS + CP : Fontinettes + Clairmarais

31 mai → TPS/PS/MS : Belle et Houlliefort (ferme pédagogique)

18 juin → GS : Correspondants de Lillers (bus + train)

26 mars → CM2 Arques (correspondants) → la coupole + planétarium.

28 mai → CM2 + CE2 Paris (demande d'une participation de 2 ou 3 €/enfant car le coût par enfant de 28€ est vraiment important).

30/04 → CM1/CM2 sortie à Marquise (objectif nature) : visite d'une ferme qui produit du lin et visite des dunes.

8. Calendrier des fêtes :

Intervention de l'APE présidée par Mme Bonnière (suite à la démission de Mme Delpouve).

- brocante
- 29 juin : fête des écoles
- 28 mars : photos
- fin mars : bulbes (commande jusqu'au 10 avril)
- avant les vacances de Pâques : viennoiseries.

→ organiser une réunion pour la préparation de la fête des écoles.

→ proposition de laisser le loto début février au lieu de novembre (→ voir pour la salle des fêtes.)

→ proposition qu'un parent de l'association vienne présenter l'association lors des réunions de classe afin de la redynamiser.

9. Divers :

Piscine : on avait émis l'hypothèse de refaire un cycle de piscine pour les CP/CE1 à la rentrée 2013, à la piscine d'Aire sur la Lys.

→ il faut voir si on peut avoir un créneau.

→ non budgété pour 2013 au mieux printemps 2014.

Projet théâtre avec des étudiants en BTS en communication

→ ils doivent prévoir toute l'organisation pour les 2 représentations le 17 mai (maternelle/élémentaire).

→ les parents sont invités aux représentations et seront sollicités pour aider à la confection des costumes.

Sensibilisation des élèves au développement durable

→ tri des déchets dans les classes.

→ souhait : intervention de M. Coquet dans les classes (ambassadeur de tri)

→ le carnaval a déjà été reporté 2 fois déjà.

On espère pouvoir le faire vendredi 29 mars pour brûler M. Carnaval avec la présence d'un pompier.

→ Utilisation de la cour

Question de M. Saison : l'utilisation de la cour était limitée pourquoi ?

Réponse de M. Masson : nous avons coupé le préau pour des problèmes de surveillance, mais celle-ci a été révisée et le préau est ré-ouvert.

Séance clôturée à 20h

La secrétaire de séance

Catherine DASSONVAL

Le Directeur

Nathanaël MASSON

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE 2013-2014

N° RNE

0622961G

Commune **ENQUIN LES MINES**

École

RPI DE L'HERMITAGE

1 - Indiquer les horaires de classe des élèves

2 - Matérialiser les Activités Pédagogiques Complémentaires en les différenciant des heures de classe

Code couleur

ENSEIGNEMENT

APC

Horaires (préciser)	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45
9h												
12h												
13h30												
14h15												
16h30												
Total horaire quotidien de classe	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45	5H15	0H45
Total horaire quotidien Activités Pédagogiques Complémentaires												

Temps d'enseignement hebdomadaire **24H**

Activités pédagogiques complémentaires

temps hebdomadaire	24H30
nombre de semaines	24
Total annuel	36H

CIRCONSCRIPTION D'AIRE-SUR-LA-LYS

Validation de l'IEC
FAVORABLE

DÉFAVORABLE

Date

/2013

Motif :

Infos

Le groupe scolaire de l'Hermitage

Bulletin d'informations sur la réforme des rythmes scolaires

L'état a lancé une réforme des rythmes scolaires à l'école primaire qui s'appliquera dès la rentrée 2013. Les communes ou groupement de communes ont la possibilité de demander le report de l'application de cette réforme en septembre 2014.

Le RPI appliquera la réforme dès la prochaine rentrée 2013

Les élus du RPI ont quant à eux décidé d'appliquer cette réforme, dès la prochaine rentrée scolaire en septembre 2013 sous réserve de l'obtention du fonds d'aide spécifique aux collectivités pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi les élèves auront classe le lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin. L'ajout de cette demi-journée supplémentaire permettra d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes. Durant ce temps il sera proposé aux enfants qui le souhaitent des activités d'éveil, culturelles, sportives, de loisirs (Temps d'activités périscolaires).

L'organisation des activités périscolaires sera mise en place. Elles se dérouleront dans les différents locaux et équipements sportifs mis à disposition sur la commune d'Enquin les Mines : Salle de l'accueil de loisirs, médiathèque, salle de motricité, salle informatique, mini terrain synthétique, salle des fêtes, local associatif, salle d'activités de la mairie...

Les animations seront organisées par période de vacances à vacances selon une thématique comme cela se fait actuellement à l'accueil de loisirs. Chaque jour de la semaine sera dédié à un type d'activités (sportives, d'éveil, culturelles, jeux extérieurs, jeux de société, nature et environnement). Les enfants seront répartis par groupe d'âge et encadrés par des animateurs. Ainsi le RPI procédera au recrutement d'une dizaine d'animateurs dont les contrats de travail vauront de 3/4 d'heure à 1h15 par jour sur 4 jours par semaine. Les candidats devront être titulaires du BAF ou du CAP Petite enfance ou s'engageront dans une formation qualifiante.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà déposer vos candidatures auprès des Mairies d'Enquin les Mines, Enguinegatte et Erny St Julien à l'intention du Président du RPI.

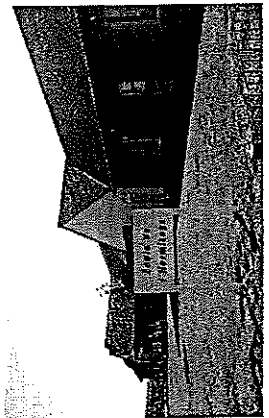
RENTREE 2013
Semaines de 4 jours 1/2

Horaires de l'école
9h - 12h
14h15 - 16h30

Cantine
12h - 13h

Temps d'activités périscolaires
13h50 - 16h15

Accueil de loisirs
17h50 / 15h - 19h50
16h30 - 18h30



L'emploi du temps

	7h30	9h	12h	13h	13h30	14h35	16h30
LUNDI	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS
MARDI	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS
MERCREDI	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS
JEUDI	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS
VENREDI	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL DE LOISIRS

Organisation des Temps d'activités périscolaires

Modalités d'inscription

Afin d'organiser au mieux les temps d'activités périscolaires, il sera demandé une inscription à la période (de vacances à vacances). Les activités périscolaires qui se déroulent de 13h30 à 14h15 sont gratuites.

- La première inscription un dossier sera à remplir comprenant :
 - La fiche d'inscription : une fiche par famille
 - La fiche sanitaire de liaison : une fiche par enfant.
 - Les autorisations parentales.

Ces documents sont indispensables au bon déroulement des activités.

Différentes salles et équipements seront utilisés pour le déroulement des activités :

Salle de motricité	Grand jeux-danse-chant-motricité-multipports
Salle informatique	Jeux en ligne-crédation de cartes, affiches...vidéos
Médiathèque	lecture-activités manuelles-jeu musical-jeu
Salle accueil de loisirs	globe-heure du conte-tapis de lecture-lançaballe
Salle des fêtes	arts plastiques-activités manuelles-jeu de société
Salle maître	grand jeux- danse -jeuiller cuisine- multiports-gymnastique-chant
Maison des services publics	musique -chant-activités manuelles-jeu musical
Local associatif	développement musical-musique-chant-motricité
Mini terrain hat trick	arts plastiques-jeu de société
Cours d'école	football - jeux de ballons
	jeux extérieurs-grands jeux

En fonction des conditions météorologiques des activités seront organisées en extérieur : randonnée, course d'orientation...

Le transport scolaire et la cantine

Actuellement le transport scolaire des Regroupements pédagogiques est assuré par le Conseil Général du Pas de Calais.

A la prochaine rentrée scolaire le Conseil Général n'assurera plus le transport scolaire du midi excepté le mercredi en direction des communes d'Enguinegatte et d'Erny Saint Julien.

Le coût de ce transport s'élève à 45 000 € annuel, une prise en charge par le RPI s'avère économiquement impossible. Il a donc été décidé de mettre en place un tarif de cantine dégressif basé sur le quotient familial (QF).

Ainsi le tarif de cantine qui sera applicable à la rentrée 2013 suivant le quotient familial :

- 1.75 € par repas si le quotient familial est inférieur à 442 €
- 2.55 € par repas si le quotient familial est compris entre 442 € et 650 €
- 3.35 € par repas si le quotient familial est supérieur à 650 €



Le coût hebdomadaire des repas de cantine pour un enfant s'élève à :

- 13.40 € sur la base de 3.35 € (tarif septembre 2013).
- 10.20 € pour un QF compris entre 442 € et 650 €
- 7 € pour un QF inférieur à 442 €.

Pour comparer le coût hebdomadaire de deux allers et retours journalier le midi pour les communes d'Enguinegatte ou d'Erny St Julien en tenant compte d'un trajet moyen de 4 kms s'élève à 20 euros.



Pas-de-Calais
Le Département

RPI de l'Hermitage

Enguinegatte - Enquin les Mines - Ermy Saint Julien

Tableau récapitulatif des projets pédagogiques 2012-2013

Projet	Date	Classe	Nbre d'élèves concernés	Coût total	Coût / élève	Financement prévu				Parents
						SIVU du RPI	CCCF	Coop	APE	
Arras - Lorette - Wimpy	01/10/12	CM2	26	373,60 €	14,37 €	200,00 €		100,00 €	73,60 €	0,00 €
Azincourt	31/05/13	CM1	26	482,00 €	18,54 €	250,00 €	190,00 €	21,00 €	21,00 €	0,00 €
Arena (St Etienne au Mont)	20/09/12	CM1 et CM2	52	0,00 €	0,00 €					0,00 €
Cassel (musée et moulin)	24/05/13	CP-CE1	27	481,60 €	17,84 €	200,00 €	175,00 €	56,60 €	50,00 €	0,00 €
Cassel (musée et moulin)	24/05/13	CE2	28	150,00 €	5,36 €	150,00 €				0,00 €
Fontinettes	02/05/13	GS-CP	57	826,00 €	14,49 €	400,00 €	350,00 €	46,00 €	30,00 €	0,00 €
Ferme pédagogique	31/05/13	PS-MS	56	645,00 €	11,52 €	325,00 €	320,00 €			0,00 €
Correspondance Lillers		PS	28	200,00 €	7,14 €	100,00 €		50,00 €	50,00 €	0,00 €
Correspondance Lillers	18/06/13	GS	29	350,00 €	12,07 €	100,00 €		125,00 €	125,00 €	0,00 €
Correspondance Arques		MS	29	100,00 €	3,45 €			50,00 €	50,00 €	0,00 €
Correspondance Arques	26/03/13	CM2	26	388,00 €	14,92 €	150,00 €		138,00 €	100,00 €	0,00 €
Paris	28/05/13	CE2 et CM2	54	1 518,50 €	28,12 €	400,00 €	350,00 €	306,50 €	300,00 €	162,00 € (3€ / enfant)
Marquise	30/04/13	CM1 et CM2	52	0,00 €	0,00 €					0,00 €
Total			220	5 514,70 €		2 275,00 €	1 385,00 €	893,10 €	799,60 €	162,00 €